

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

K-Othrine SC 7.5

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2017-0003

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0011382-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	K-Othrine SC 7.5
---------------------------------	------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS
	Adresse	1, place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON France
Numéro de l'autorisation		BE2017-0003
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0011382-0000
Date de l'autorisation		12/09/2016
Date d'expiration de l'autorisation		11/09/2026

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS
Adresse du fabricant	1, place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON France
Emplacement des sites de fabrication	<p>2022 Environmental Science FR S.A.S site 1 Bayer S.A.S., Bayer CropScience, 1 avenue Edouard Herriot - Limas - BP 442 69656 Villefranche-sur-Saône France</p> <p>2022 Environmental Science FR S.A.S site 2 SBM Formulation, ZI Avenue Jean Foucault, CS621 34500 Béziers France</p> <p>2022 Environmental Science FR S.A.S site 3 Bayer AG, Industriepark Höchst (Gebäude K 607) 65926 Francfort Allemagne</p> <p>2022 ES Discovery India Private Limited (Saraswati) / Saraswati Agro Chemicals (India) Pvt. Ltd. Lane No. 2, Phase 1, SIDCO Industrial Complex District Samba, Jammu, Jammu & Kashmir 181133 Bari Brahmana Inde</p> <p>Rallis India Limited PLOT NO C-44, CHEMICAL ZONE, GIDC, DAHEJ, TAL. VAGRA, DIST. BHARUCH 392130 GUJARAT Inde</p> <p>Sayona Crop Care Plot 140/3, GIDC Estate, Ankleshwar, 393002 Gujarat, 393002 Inde</p> <p>Phyteurop S.A. Rue Pierre My, z.i. Europe Champagne 49260 Montreuil-Bellay France</p>

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Deltaméthrine
Nom du fabricant	Bayer AG
Adresse du fabricant	Alfred-Nobel-Str. 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer AG site 1 Bayer Vapi Pvt. Ltd, Plot No. 306/3, II phase 396195 GIDC, Vapi Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	substance active	52918-63-5	258-256-6	0,73 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

SC Suspension concentrée (concentré fluidifiable ou flow)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux..</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux..</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.
Lutte contre les insectes rampants, infestations chroniques - utilisateurs professionnels, en intérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Insecta: Insecte : Nom commun: autre: Insectes rampants Stade de développement: adultes Nom scientifique: Blattidae: Blattidae : Nom commun: autre: Blattes (cafards) Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Emploi dans les bâtiments y compris les habitations, ensembles d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, sites de transformation d'aliments, entrepôts. Le produit est strictement à usage d'hygiène publique et ne doit pas être utilisé pour protéger les plantes et les produits issus des plantes contre les dégâts occasionnés par les insectes.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Diluer 166 ml de produit avec de l'eau pour obtenir un volume de solution de 5 litres pour 100 m ² . Dilution (%): 3.32 Nombre et fréquence des applications: Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Pour cette raison on peut retraiter si nécessaire, jusqu'à un maximum de 11 traitements par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon/bidon , Plastique : PEHD , De 25 ml à 20 litres

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Lutte contre les insectes rampants sur des surfaces non soumises à un nettoyage humide :

- Pulvériser les anfractuosités et les fissures où les insectes pourraient se cacher. Portez une attention particulière aux portes, fenêtres, crevasses et fissures et à d'autres points d'entrée généralement utilisés par les insectes, ainsi que les endroits derrière ou sous du matériel, des machines, des équipements de cuisine ou des canalisations.
- S'il y a une infestation, traiter les cadres de lit, les matelas et les anfractuosités et les fissures dans les zones adjacentes du sol et des murs. Traiter les tapis infestés en accordant une attention particulière aux bords/coins des moquettes.
- Dans les espaces de présence permanente, traiter uniquement les fissures et les anfractuosités

Lutte contre les insectes rampants sur des surfaces soumises à un nettoyage humide :

- Utiliser uniquement comme traitement des anfractuosités et des fissures.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou la literie.
- Ne pas traiter les draps de lit ou d'autres matériaux qui peuvent entrer en contact direct avec les personnes occupant le lit. Ne pas utiliser pour traiter des matelas destinés à des lits pour bébés.
- Retirer ou recouvrir tous les aquariums et récipients avant le traitement.
- Dans les zones sujettes à un nettoyage humide fréquent, pulvériser uniquement les anfractuosités et les fissures sur une largeur de traitement max. de 0,1 m. Pour ce faire il peut être nécessaire d'utiliser du matériel de pulvérisation particulier et de maintenir une distance appropriée par rapport à la surface à traiter.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Lutte contre les insectes rampants, infestations localisées - utilisateurs professionnels, en intérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Insecta: Insecta : Nom commun: autre: Insectes rampants Stade de développement: adultes Nom scientifique: Blattidae: Blattidae : Nom commun: autre: Blattes (cafards) Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Emploi dans les bâtiments y compris les habitations, ensembles d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, sites de transformation d'aliments, entrepôts. Le produit est strictement à usage d'hygiène publique et ne doit pas être utilisé pour protéger les plantes et les produits issus des plantes contre les dégâts occasionnés par les insectes.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Diluer 83 ml de produit avec de l'eau pour obtenir un volume de solution de 5 litres pour 100 m ² . Dilution (%): 1.66 Nombre et fréquence des applications: Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Pour cette raison on peut retraiter si nécessaire, jusqu'à un maximum de 11 traitements par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon/bidon, Plastique : PEHD , De 25 ml à 20 litres

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Lutte contre les insectes rampants sur des surfaces non soumises à un nettoyage humide :

-
- Pulvériser les anfractuosités et les fissures où les insectes pourraient se cacher. Portez une attention particulière aux portes, fenêtres, anfractuosités et fissures et à d'autres points d'entrée généralement utilisés par les insectes, ainsi que les endroits derrière ou sous du matériel, des machines, des équipements de cuisine ou des canalisations.
 - S'il y a une infestation, traiter les cadres de lit, les matelas et les anfractuosités et les fissures dans les zones adjacentes du sol et des murs. Traiter les tapis infestés en accordant une attention particulière aux bords/coins des moquettes.
 - Dans les espaces de présence permanente, traiter uniquement les fissures et les anfractuosités.

Lutte contre les insectes rampants sur des surfaces soumises à un nettoyage humide :

- Utiliser uniquement comme traitement des anfractuosités et des fissures.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou la literie.
- Ne pas traiter les draps de lit ou d'autres matériaux qui peuvent entrer en contact direct avec les personnes occupant le lit. Ne pas utiliser pour traiter des matelas destinés à des lits pour bébés.
- Retirer ou recouvrir tous les aquariums et récipients avant le traitement.
- Dans les zones sujettes à un nettoyage humide fréquent, pulvériser uniquement les anfractuosités et les fissures sur une largeur de traitement max. de 0,1 m. Pour ce faire il peut être nécessaire d'utiliser du matériel de pulvérisation particulier et de maintenir une distance appropriée par rapport à la surface à traiter.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3.

Lutte contre les mouches au repos - utilisateurs professionnels - en intérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Musca domestica</i> Nom commun: autre: Mouche domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Emploi dans les bâtiments y compris les habitations, ensembles d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, sites de transformation d'aliments, entrepôts. Le produit est strictement à usage d'hygiène publique et ne doit pas être utilisé pour protéger les plantes et les produits issus des plantes contre les dégâts occasionnés par les insectes.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Diluer 166 ml de produit avec de l'eau pour obtenir un volume de solution de 5 litres pour 100 m ² . Dilution (%): 3.32 Nombre et fréquence des applications: Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Pour cette raison on peut retraiter si nécessaire, jusqu'à un maximum de 11 traitements par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon/bidon, Plastique : PEHD , De 25 ml à 20 litres

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Lutte contre les mouches sur des surfaces non soumises à un nettoyage humide :

-
- Identifier les endroits où les mouches se posent et traiter cette surface.

Lutte contre les mouches sur des surfaces soumises à un nettoyage humide :

- Utiliser uniquement comme traitement localisé ou traitement des anfractuosités et des fissures.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou la literie.
- Ne pas traiter les draps de lit ou d'autres matériaux qui peuvent entrer en contact direct avec les personnes occupant le lit. Ne pas utiliser pour traiter des matelas destinés à des lits pour bébés.
- Retirer ou recouvrir tous les aquariums et récipients avant le traitement.
- Dans les zones sujettes à un nettoyage humide fréquent, appliquez uniquement en traitement localisé et/ou sur les anfractuosités et les fissures, avec une largeur de traitement max. de 0,1 m. Pour ce faire il peut être nécessaire d'utiliser du matériel de pulvérisation particulier et de maintenir une distance appropriée par rapport à la surface à traiter.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4.

Pour limiter les populations de mouches domestiques - utilisateurs professionnels - écuries et bâtiments d'élevage

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Musca domestica</i> Nom commun: autre: Mouche domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Utilisation dans les écuries et les bâtiments d'élevage
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Diluer 166 ml de produit avec de l'eau pour obtenir un volume de solution de 5 litres pour 100 m ² . Dilution (%): 3.32 Nombre et fréquence des applications: Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Des traitements répétés peuvent être effectués lorsque cela s'avère nécessaire et un maximum de 7 applications par saison (avril à octobre) peuvent être effectuées.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon/bidon, Plastique : PEHD , De 25 ml à 20 litres

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Identifier les endroits où les mouches se posent et traiter cette surface.
- Appliquer sur les murs, les châssis de fenêtres et le plafond.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer directement sur les animaux.

-
- Ne pas traiter les surfaces en contact direct avec les animaux.
 - Éviter les projections ou la dérive des embruns de pulvérisation qui pourraient contaminer les animaux domestiques et les zones où ceux-ci se nourrissent. Si nécessaire, recouvrez les zones où les animaux se nourrissent de film plastique et retirer les animaux pendant le traitement.
 - Le produit doit être utilisé selon les bonnes pratiques d'hygiène sur l'exploitation et en supposant des aménagements adéquats pour l'élevage permettant d'évacuer le fumier facilement et régulièrement.
 - Délai de ré-entrée : 6 heures (dès que le produit pulvérisé est sec).

 - N'utilisez pas le produit si les effluents d'élevage et/ou le lisier/fumier ou les zones de stockage de ces derniers peuvent être déversés vers une usine municipale de traitement des eaux usées ou des eaux de surface.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Préparation et application

- Assurez-vous que le pulvérisateur est propre et qu'il ne contient pas de résidus huileux. Si besoin nettoyez le pulvérisateur avec de l'eau et un détergent avant utilisation et traiter les eaux de rinçage selon les prescriptions nationales et locales.
- Remplir le pulvérisateur avec la moitié du volume d'eau requis. Ouvrir avec précaution le couvercle et le joint d'étanchéité de l'emballage produit. Mesurer précisément la quantité de produit nécessaire et verser doucement dans le réservoir de pulvérisation (en évitant le 'glouglou'). Compléter le remplissage du réservoir de pulvérisation avec de l'eau jusqu'au niveau souhaité et mettre en route l'agitateur. Reprendre l'agitation du réservoir de pulvérisation s'il y a eu une pause lors de l'application dépassant 30 minutes.
- Appliquer avec un pulvérisateur manuel ou mécanique capable de produire une pulvérisation en grosses gouttes, à la limite du ruissellement. Pour le traitement des surfaces exposées, utiliser une buse à jet plat. Pour le traitement des anfractuosités et des fissures utilisez une buse à jet droit ou une buse adaptée au traitement des anfractuosités et fissures. La largeur maximale de traitement est de 0,1 m. Maintenir une distance suffisante entre la buse et la surface traitée afin d'obtenir la largeur de traitement souhaitée.

Lutte généralisée contre les insectes dans les bâtiments

- Traiter les intersections murs/planchers, tapis, etc et les anfractuosités et fissures où les insectes pourraient se cacher. Le traitement en plein n'est conseillé que pour les tapis et moquettes. Procéder comme ci-dessus mais traiter les bandes se chevauchent à 0,5 mètres de distance pour assurer une couverture régulière du traitement.
- Le traitement peut être appliqué sur toute surface qui ne peut être endommagée par de l'eau.
- Pour lutter contre les insectes sur les surfaces soumises à un nettoyage humide : - appliquer seulement sur les anfractuosités et les fissures avec une largeur max. de traitement de 0,1 m.
- Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Pour cette raison on peut retraiter si nécessaire, jusqu'à un maximum de 11 traitements par an. Les endroits traités avec K-Othrine SC 7.5 peuvent être ré-occupés par les enfants, les animaux de compagnie et d'autres animaux dès que les surfaces traitées sont sèches. Ventiler les pièces traitées après séchage du dépôt de pulvérisation. K-Othrine SC 7,5 étant un insecticide à longue persistance d'action, il est déconseillé de laver la surface ou de passer l'aspirateur avant que l'infestation ait été maîtrisée.
- La persistance d'action des produits pulvérisés sur les surfaces poreuses étant généralement réduite, il est conseillé de traiter de préférence sur des surfaces non poreuses là où c'est possible.

Principes de stratégie de gestion du développement de la résistance :

- Si possible, associer les traitements à des mesures prophylactiques non chimiques. Tenir compte de la lutte intégrée.
- Les produits doivent toujours être utilisés selon les préconisations figurant sur l'étiquette.
- Les traitements doivent toujours être effectués contre les stades les plus sensibles du cycle de vie des insectes nuisibles.
- Lorsqu'une protection prolongée est nécessaire, il faut alterner les produits ayant des modes d'action différents lors des traitements.
- L'efficacité du produit doit être évaluée. S'il y a un manque d'efficacité, il est nécessaire de faire une évaluation du risque de résistance. Des mauvaises conditions sanitaires et la proximité de cachettes non traitées peuvent contribuer au risque de réinfestation.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

-
- En cas d'efficacité insuffisance malgré le respect des préconisations de l'étiquette et en cas de résistance avérée, l'utilisation de produits à base de substances actives de la même famille chimique doit être interrompue.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le produit doit être appliqué de façon à ce que les animaux de compagnie, les animaux d'élevage et leurs aliments n'entrent pas en contact avec celui-ci.
- Ne pas appliquer directement sur des surfaces sur lesquelles on stocke, prépare ou consomme de la nourriture ou des aliments pour animaux.
- Retirer les aliments avant tout traitement. Recouvrir les lieux de stockage d'eau, les surfaces destinées à la préparation de la nourriture et les ustensiles de cuisine avec du plastique imperméable avant l'application. Après le traitement retirer le plastique et nettoyer les surfaces.
- Ne pas appliquer sur des surfaces susceptibles d'être soumises à un nettoyage humide régulier.
- En accord avec les bonnes pratiques pour les opérateurs professionnels de la lutte anti-nuisibles, il est recommandé de porter des gants et une combinaison lors de la préparation/du chargement et pendant l'application du produit.
- Conserver hors de portée des enfants.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Des sensations cutanées peuvent se produire, telles que des brûlures ou des picotements sur le visage et les muqueuses. Cependant, ces sensations ne provoquent aucune lésion et sont de nature passagère (max. 24 heures).
- En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après le travail.
- Laver toute contamination de la peau ou des yeux immédiatement.
- Éviter une contamination excessive de la combinaison de travail et la laver régulièrement.
- Ne pas manipuler les tissus traités avant qu'ils soient secs et bien les aérer avant l'utilisation.
- Ne pas contaminer le sol, ou les points d'eau ou les cours d'eau avec les produits chimiques ou le récipient utilisé.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation en vigueur.

Ne pas déverser le produit biocide ou la solution diluée dans les égouts.

La phrase suivante doit être mentionnée uniquement dans la FDS :

Les résidus du produit biocide doivent être éliminés conformément à la Directive-cadre sur les déchets (2008/98/CE) et le Catalogue Européen des Déchets (CED) et conformément à la réglementation nationale et régionale.

Maintenir les produits biocides dans leurs emballages d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Les emballages contenant des résidus du produit doivent être manipulés en conséquence.

Code d'élimination des déchets de produits phytopharmaceutiques : 20 01 19

Code d'élimination des déchets d'emballages contenant des résidus ou ayant été contaminés par des produits dangereux : 15 01 10

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 2 ans.

Conserver le bidon bien fermé.

Conserver le produit dans son emballage d'origine.

Protéger du gel.

Conserver dans un endroit sûr.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les usages sur les organismes cibles mentionnés sur l'étiquette s'entendent au sens de ceux mentionnés dans le RCP.

Si des tissus ou des matériaux délicats, qui peuvent être endommagés par l'eau, ont besoin d'être traités, veuillez d'abord tester le traitement sur une petite surface peu visible.